



INTERFACE

Nº 51

AOUT-DECEMBRE 2018

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale • UNOCA • Bulletin trimestriel d'information



Afrique centrale : l'ONU attire l'attention sur la dégradation de la situation politique et sécuritaire

Le 15^e Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA a été présenté le 13 décembre 2018 au Conseil de sécurité par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall (voir page suivante). Dans ce document, le Secrétaire général met en évidence les défis politiques et sécuritaires auxquels est confrontée la sous-région ainsi que les efforts que déploie l'UNOCA pour y faire face. Il exprime notamment de profondes inquiétudes par rapport à l'ampleur des activités criminelles des groupes terroristes comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et Boko Haram. Il rappelle également l'intensification des conflits liés à la transhumance ainsi que les effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles sur la stabilité de l'Afrique centrale, entre autres.

« Les conflits violents persistants dans certaines parties de la sous-région ont provoqué des déplacements de population, aggravé l'insécurité alimentaire, les épidémies et la violence sexuelle et sexiste, et entravé l'accès aux services de base », fait observer le Secrétaire général dans son Rapport. Plusieurs exemples sont proposés pour illustrer cette situation critique : en République centrafricaine (RCA), le nombre de réfugiés a atteint 572 000 au 1er octobre 2018, celui des déplacés étant d'environ 616 000. De plus, 7 travailleurs humanitaires ont été tués et 18 autres blessés par des actes hostiles, tandis que 294 atteintes à la sécurité des agents ou des organisations humanitaires

Le Secrétaire général de l'ONU attire l'attention sur la détérioration des conditions de sécurité dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun en proie à une crise depuis deux ans. « L'organisation d'élections législatives et locales dans ces régions en 2019 pourrait s'avérer difficile », prévient António Guterres. Il précise que l'ONU est « prête à aider les autorités camerounaises à mener des élections ouvertes et pacifiques par le dialogue ». En attendant, il invite « toutes les parties prenantes du pays à travailler ensemble et à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation, car seul un

parmi les civils, les forces de défense et les services de sécurité. « L'organisation d'élections législatives et locales dans ces régions en 2019 pourrait s'avérer difficile », prévient António Guterres. Il précise que l'ONU est « prête à aider les autorités camerounaises à mener des élections ouvertes et pacifiques par le dialogue ». En attendant, il invite « toutes les parties prenantes du pays à travailler ensemble et à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation, car seul un

diables. « Il s'agit d'une mesure essentielle pour maintenir la paix et consolider la stabilité dans la sous-région, qui a souvent été le théâtre de tensions et de violences liées à des contentieux électoraux », souligne t-il. Le Rapport fournit des informations pertinentes sur le rôle important de prévention que joue l'UNOCA dans ce domaine, y compris à travers les bons offices du Représentant Spécial du SG qui, dans certains cas permettent d'atténuer ou de mettre fin aux violences.

Le camp de Minawao, dans l'Extrême-Nord du Cameroun, accueille des dizaines de milliers de réfugiés nigérians contraints de fuir les violences de Boko Haram dans leur pays. Photo Archive/HCR



au Cameroun, où le gouvernement a mis en place un plan d'aide humanitaire d'urgence de 12,7 milliards de francs CFA (environ 22,3 millions de dollars) dans les régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest. Il attire l'attention sur la détérioration des conditions de sécurité dans ces régions expliquant que celle-ci a provoqué des enlèvements et fait des victimes

dialogue sans exclusive permettra de régler les différends ».

De manière générale, et tirant les leçons de nombreuses élections tenues dans plusieurs pays d'Afrique centrale ces derniers temps, le Secrétaire général encourage les acteurs concernés à poursuivre les efforts en faveur des scrutins transparents et cré-

Le rapport intégral est disponible sur notre site internet :

<https://uno.ca.unmissions.org/en/reports-secretary-general>



UNOCA

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

United Nations Regional Office for Central Africa

*Meilleurs voeux
Best Wishes*

2019

L'essentiel de ce que le Représentant spécial a dit au Conseil de sécurité

Dans son intervention lors de la 8421^e session du Conseil de sécurité tenue le 13 décembre à New York, M. François Louncény Fall a été revenu sur les principaux faits survenus dans la sous-région, en insistant, entre autres, sur ceux qui nécessitent un soutien accru de la communauté internationale. Nous vous en proposons quelques extraits.

I - Impact régional de la crise en RCA

« La récente montée de violence en République centrafricaine (RCA) présente un risque pour la sécurité dans la sous-région. Une grande partie de la population compte encore des déplacés internes et a besoin d'une assistance humanitaire. Dans le cadre de mon mandat régional, je continue d'exhorter les pays de la sous-région à faire en sorte que leurs efforts convergent vers un appui à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA, et à rester engagés de façon concertée et constructive durant l'étape critique de mise en œuvre d'un accord éventuel. Par ailleurs, je continue d'appuyer les efforts en cours pour opérationnaliser ou revitaliser les commissions mixtes entre la RCA et ses voisins, en tant que mécanismes qui permettront d'améliorer la coopération entre ces Etats afin de gérer efficacement les questions transfrontalières [...] ».

II - Lutte contre la LRA

« L'Armée de résistance du seigneur (LRA) continue de menacer la sécurité des populations en RCA et en République démocratique du Congo. J'encourage donc l'Union africaine à adopter une approche globale et prudente dans le cadre de ses efforts en cours visant à remplacer l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de la LRA, afin qu'il n'y ait aucun vide sécuritaire que le groupe pourrait exploiter pour relancer et intensifier ses activités de déstabilisation ».

III - Réponse face à Boko Haram

« L'extrémisme violent et le terrorisme demeurent une menace importante à la sécurité et au développement dans la sous-région. Même si beaucoup de progrès ont été accomplis dans la lutte contre Boko Haram, ce groupe terroriste poursuit ses attaques indiscriminées contre



Photo ONU/Manuel Elias

« Tout en appuyant les efforts consentis pour maintenir la paix, j'exalte les Etats membres de la CEEAC à demeurer attachés à la réforme institutionnelle de l'Organisation sous-régionale et à accélérer ce processus. Je suis convaincu que l'aboutissement de la réforme marquera une étape importante pour l'Organisation dans le sens de l'amélioration de son fonctionnement, y compris des mécanismes de financement pour assurer la mise en œuvre effective de projets clés dans les domaines de la paix, la sécurité et la gouvernance ».

les forces de défense et de sécurité, et les civils. En réponse, les pays de la sous-région continuent d'intensifier leurs efforts pour combattre le groupe à travers une meilleure coopération. Il est important que les Etats de l'Afrique centrale et de l'Ouest développent des stratégies qui s'attaquent aux causes profondes de l'insurrection. A cet effet, je salue la tenue du Sommet de la Commission du Bassin du lac Tchad qui s'est déroulé à N'Djamena, au Tchad, le 29 novembre dernier, pour discuter des voies et moyens de répondre à la hausse récente des activités de Boko Haram dans la région.

Le Sommet conjoint des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur la Paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui s'est tenu à Lomé (Togo) le 30 juillet, marque une étape importante pour les deux sous-régions dans leur lutte contre les menaces sécuritaires qui leur sont communes. UNOCA a déjà initié des actions auprès du Secrétariat général de la CEEAC, en coordination avec UNOWAS [Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel], pour appuyer la mise en œuvre effective de la Déclaration de Lomé qui présente les décisions du Sommet conjoint. C'est dans ce contexte qu'il est prévu une réunion des experts du Secrétariat général de la CEEAC et de la Commission de la CEDEAO, pour s'accorder sur un plan d'action conjoint [...] ».

IV - Insécurité liée à la transhumance

« L'insécurité liée à la transhumance gagne du terrain en Afrique centrale. D'après certains rapports, le 22 novembre [2018], huit personnes auraient été tuées lors d'un affrontement entre agriculteurs et éleveurs à Abeche, à l'est du Tchad [...]. Le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale [...] facilite les discussions sur ce problème qui est transnational de par

sa nature et a des implications économiques, sécuritaires, politiques et environnementales. L'UNOCA continuera de travailler avec la CEEAC pour [y] répondre [...], tout en maintenant une collaboration étroite avec UNOWAS, étant donné les aspects inter-régionaux de cette question. Au cours du premier trimestre de 2019, le Représentant spécial [pour l'Afrique de l'Ouest] et moi [...] effectuerons une visite de terrain dans certaines des régions affectées par les conflits entre agriculteurs et éleveurs ».

V - Réforme de la CEEAC

« Conformément à son mandat [...], l'UNOCA [...] reste déterminé à appuyer les Etats membres de l'Afrique centrale et les organisations sous-régionales, en particulier la CEEAC. Tout en appuyant les efforts consentis pour maintenir la paix, j'exalte les Etats membres de la CEEAC à demeurer attachés à la réforme institutionnelle de l'Organisation sous-régionale et à accélérer ce processus. Je suis convaincu que l'aboutissement de la réforme marquera une étape importante pour l'Organisation dans le sens de l'amélioration de son fonctionnement, y compris des mécanismes de financement pour assurer la mise en œuvre effective de projets clés dans les domaines de la paix, la sécurité et la gouvernance ».

Situation in the North-West and South-West regions of Cameroon

“I remain concerned with the situation in the North-West and South-West regions of Cameroon and reaffirm the United Nations commitment to the territorial integrity and unity of the country. Violence has not diminished, and allegations of human rights violations by all sides continue to be reported [...]. Several schools remain closed [...]. I am particularly concerned with the effect of the crisis on women and children. During my visit to Cameroon from 17 to 22 November, I met with key Government officials and stressed to all actors the necessity for inclusive dialogue as a constructive and sustainable way forward for a peaceful resolution of the crisis. I welcome the efforts by the Government to provide humanitarian access and assistance; this is a step in the right direction. In this regard, I also appeal to the Government to continue to safeguard access by humanitarian partners to the populations in need and to ensure that all human rights violations are

addressed. I was encouraged by the Government's commitment to put in place plans to address the root causes of the crisis, including through accelerated decentralization and the activities of the National Commission for the Promotion of Bilingualism and Multiculturalism. I encourage national authorities to pursue such efforts, including by implementing confidence-building measures as soon as possible”.

About the Committee on Disarmament

“On 30 November, President Biya signed a decree creating the National Committee on Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR), based in Yaoundé, with regional centres in Bamenda, Buéa and Mora, respectively in the North-West, South-West and Far North regions. The National Committee, which is under the authority of the Prime Minister, is responsible for

organizing the DDR of former combatants of Boko Haram and the armed groups in the North-West and South-West regions. As part of a wider dialogue framework, I encourage the Committee to work in close consultation with relevant groups, including civil society and communities, in order to ensure that the particular needs of the three regions and their populations are met. UNOCA stands ready to support the Government in its efforts to seek a lasting solution to the crisis in the North-West and South-West regions, as well as to continue assisting national authorities in the fight against Boko Haram in the context of existing regional frameworks along with relevant regional States and organizations”.

Source : Abstract/Briefing to the Security Council by the Special Representative for Central Africa, François Louncény Fall, 13 December 2018

UNOCA : mandat renouvelé pour trois ans

A l'issue de sa 8328^e session du 10 août 2018 sur l'examen de la situation en Afrique centrale, le Conseil de sécurité via sa Présidente, a fait une déclaration dans laquelle elle rappelle « l'important travail accompli » par le Représentant spécial du SG pour l'Afrique Centrale et l'UNOCA au cours des trois dernières années. Elle salue le rôle que joue l'UNOCA dans la facilitation d'un dialogue politique ouvert à tous dans certains pays de la sous-région ainsi que son implication dans la promotion de la stabilité, la prévention ou l'atténuation des crises électorales.

Dans ce contexte par ailleurs marqué par la persistance de certaines menaces à la paix et à la sécurité, le Conseil de sécurité a accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général en date du 1er juin 2018 sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA. Fort de ce bilan positif, il a prorogé le mandat de l'UNOCA de trois ans, pour une période allant du 1er septembre 2018 au 31 août 2021. Une évaluation stratégique dudit mandat a été sollicitée. Elle permettra de « formuler des recommandations sur les points à améliorer, notamment en ce qui concerne la cohérence des activités du système des Nations Unies dans les pays relevant du mandat [de l'UNOCA] et la réorientation ou le renouvellement des priorités d'action de ce dernier, et de les lui



présenter au plus tard le 1er août 2019 ». Le Conseil de sécurité a annoncé qu'il compte examiner ces recommandations, y compris toute proposition de modification du mandat de l'UNOCA, d'ici au 31 août 2019.

En attendant, la périodicité de soumission et de présentation des rapports du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA n'a pas changé : le Conseil de sécu-

« Jeter les bases de la prévention structurelle des violences liées aux élections »

Dans sa déclaration du 10 août 2018, le Conseil de sécurité rappelle les principales priorités de l'UNOCA, en insistant sur cinq points fondamentaux, dont deux relatifs aux questions électorales :

- Conduire des missions de bons offices au nom du Secrétaire général ;
- Aider les pays de la sous-région dans les domaines de la consolidation de la paix et de l'apaisement des tensions découlant des différentes élections tenues entre 2015 et 2018 et ceux en proie à une crise des institutions liée à des élections ;
- Collaborer avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et ses États membres afin de jeter les bases de la prévention structurelle des violences liées aux élections ;
- Renforcer les capacités du secrétariat de la CEEAC en ce qui concerne la prévention des conflits, les dispositifs d'alerte rapide, les femmes et la paix et la sécurité, la médiation et d'autres domaines, notamment en continuant de mener des évaluations et des visites conjointes avec la Communauté ;
- Collaborer étroitement avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) au règlement de problèmes transrégionaux tels que la sûreté maritime dans le golfe de Guinée, les conflits entre les cultivateurs et les éleveurs nomades et la lutte contre Boko Haram.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité invite l'UNOCA à « tenir pleinement compte de la problématique femmes-hommes dans toutes ses activités et à continuer de soutenir la CEEAC afin qu'elle puisse adopter et suivre le plan d'action régional pour l'application de la résolution 1325 (2000) ». Celle-ci porte sur les femmes, la paix et la sécurité.



SAO TOME ET PRINCIPE : l'ONU salue l'annonce des résultats officiels des élections du 7 octobre

En mission de bons offices à Sao Tome ou il s'était rendu le 14 octobre, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a fait une déclaration samedi 20 octobre suite à la publication officielle des résultats des élections législatives, régionales et locales du 7 octobre à Sao Tomé-et-Principe. Voir ci-dessous.



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. François Louncény Fall, salue l'annonce officielle des résultats des élections législatives

de Sao Tomé-et-Principe par la Cour constitutionnelle, le 19 octobre, de même que la publication des résultats officiels des élections régionales et locales par le Tribunal de première instance quelques jours plus tôt, le 16 octobre. Il a pris bonne note que ces résultats confirment ceux provisoires annoncés par la Com-

mission nationale électorale.

Le Représentant spécial félicite la Cour constitutionnelle et les dirigeants politiques pour leur engagement à respecter la Constitution et la Loi électorale durant tout le processus qui a précédé la proclamation des résultats. Il félicite également les autorités natio-

nales, y compris la Commission nationale électorale, et tout le peuple de Sao Tomé-et-Principe pour la conduite des élections législatives, régionales, et locales le 7 octobre, de manière ordonnée et pacifique.

Le Représentant spécial reste convaincu que les autorités de Sao Tomé-et-Principe, y compris le Président de la République, continueront de jouer leur rôle constitutionnel afin de conclure le processus électoral dans un délai convenable et en toute sérénité.

Il continuera de suivre ce processus et de travailler en étroite collaboration avec les partenaires nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux afin d'accompagner le processus démocratique et contribuer à l'enracinement de la démocratie dans le pays. Il appelle toutes les parties prenantes à continuer de faire preuve de maturité politique et de placer l'intérêt national au-dessus de toute autre considération, et de continuer d'œuvrer pour le bien commun et le bien-être des populations.

Les Nations Unies demeureront aux côtés des acteurs nationaux et du peuple de Sao Tomé-et-Principe pour soutenir les efforts visant à consolider la stabilité dans le pays et réaliser les objectifs de développement durable ».

« Le bon élève de la sous-région en terme d'alternance démocratique et de stabilité »



Lors de sa visite à Sao Tomé du 14 au 20 octobre, le Représentant spécial a rencontré plusieurs acteurs socio-politiques et des hautes personnalités avec lesquels il a échangé sur la situation du pays, en

particulier sur le processus électoral. Dans ce cadre, il a eu un entretien avec le Premier Ministre et Chef du parti au pouvoir, Action Démocratique Indépendante (ADI), ainsi que les leaders du Mouvement

pour la Libération de Sao Tome et Principe (MLSTP) et de la coalition Parti de la Convergence Démocratique (PCD) - Mouvement pour les Forces de Changement Démocratique (MDFM) - Union Démocrates pour la Citoyenneté et le Développement (UDD), le Président de la Cour constitutionnelle, et les membres de la communauté internationale. Le 17 octobre, M. Fall a aussi été reçu en audience par le Président Evaristo Carvalho (photo).

Constater la transparence du processus

« Mon rôle, et celui des Nations Unies de façon générale, n'est pas d'interférer dans le processus électoral, ni d'interférer dans le travail [de] la Cour constitutionnelle. Notre rôle est plutôt de suivre le processus électoral ainsi que les efforts entrepris par les différents acteurs pour constater la transparence et la crédibilité de ce processus conformément à la Constitution et la Loi électorale », avait-il déclaré à la presse. Il a également mis en lumière le soutien de l'ONU dans la promotion d'un climat de paix et le renforcement de la démocratie dans le pays.

Sao Tomé-et-Principe reste « le bon élève de la sous-région de l'Afrique centrale en terme d'alternance démocratique et de stabilité », a conclu M. Fall.

Situation au Cameroun : le Représentant spécial reçu par le Premier ministre



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a été reçu en audience le 21 novembre 2018 par le Premier ministre camerounais, M. Philémon Yang.

Un temps fort de la visite officielle de quatre jours à Yaoundé, qui a permis au chef de l'UNOCA de faire le point de la situation au Cameroun quelques semaines après la présidentielle du 7 octobre. Le contexte général du pays a été évoqué.

S'adressant à la presse à l'issue de la rencontre, M. François Louncény Fall a indiqué qu'il partait du Cameroun « avec l'assurance que le gouvernement est à pied d'œuvre pour [y] trouver des solutions idoines ». Il a une fois de plus souligné l'importance du dialogue inclusif et réitéré la disponibilité des Nations Unies à soutenir les efforts du Cameroun et des Camerounais dans la recherche des voies et moyens de relever les défis.

Outre le Premier ministre, le Représentant spécial avait eu des entretiens avec plusieurs autres autorités, dont le Directeur général des Elections (Erik Essousse), le Ministre de la Décentralisation et du Dévelop-

pement local (Georges Elanga Obam) ainsi que le Ministre des Relations extérieures/MINREX (Lejeune Mbella Mbella). Ce dernier était assisté, entre autres, de son délégué chargé du Monde Islamique (Adoum Gargoum). Ils ont discuté des

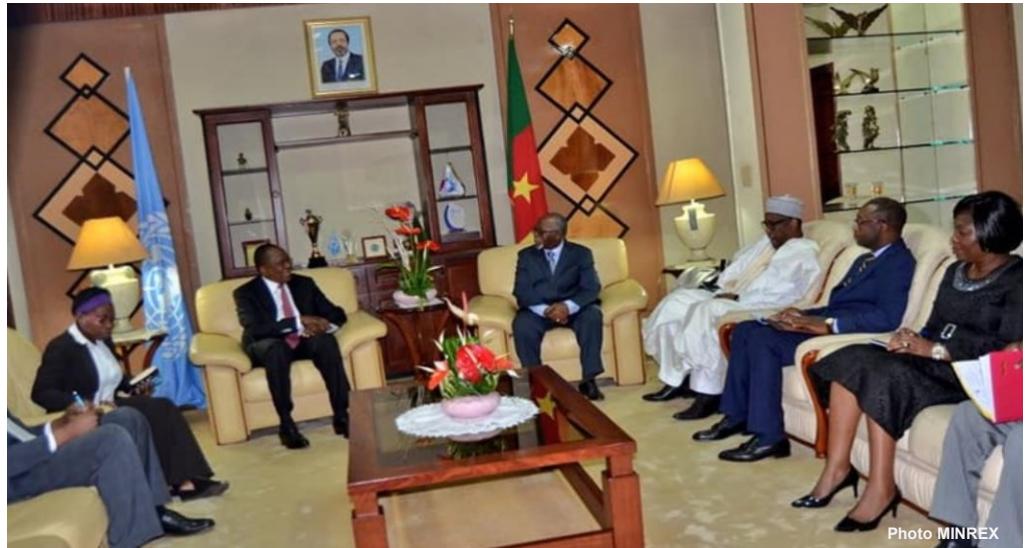


Photo MINREX



Outre le Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, avait eu des entretiens avec plusieurs autres autorités administratives et politiques, dont le Ministre des Relations extérieures, M. Lejeune Mbella Mbella.

Afrique centrale : malgré des développements positifs, des défis sécuritaires considérables persistent



La 47^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAAC) a eu lieu du 3 au 7 décembre 2018 à N'Djamena (Tchad). Après la rencontre des Points focaux et ceux des experts durant les quatre premiers jours, la session ministérielle a mis fin aux travaux le 7 décembre. Les ministres des Affaires étrangères et les autres chefs de délégation ont notamment procédé à une évaluation critique de la situation politique et sécuritaire de la sous-région. Ils ont noté que malgré des développements positifs, des défis sécuritaires considérables persistent, y compris ceux, plus complexes, liés à la transhumance et au mercenariat. Ce dernier sujet fait partie des dossiers débattus par les ministres. La situation en République démocratique du Congo (RDC) et en République centrafricaine (RCA) a aussi été abordée.

En ce qui concerne particulièrement la RCA, le Comité a émis le vœu que des mesures nécessaires soient prises pour accélérer le processus de réactivation des commissions mixtes avec ses Etats voisins (Cameroun et Tchad). De plus, il a réitéré « son appel aux Etats membres et à la communauté internationale à soutenir l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA, et appelé à la tenue du dialogue

entre le Gouvernement et les groupes armés dans les plus brefs délais, dans le cadre de l'Initiative africaine ».

Par ailleurs, le Comité a « pris note du plaidoyer des autorités centrafricaines en faveur de la

tamment militaires, de la Mission afin de garantir le déploiement effectif et efficace des Casques bleus pour la mise en œuvre de son mandat ».

A l'issue de leurs travaux, les Ministres des Affaires étrangères et les autres chefs de délégation

qu'à la 48^e session qui aura lieu à Kinshasa (RDC) durant le premier semestre 2019. La RDC a été en effet élue à la première vice-présidence tandis que l'Angola et la Guinée équatoriale occupent respectivement le poste de 2^e vice-présidence et celui de Rapporteur.

Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a promis à ce nouveau bureau l'appui habituel des Nations Unies dans la réalisation de ses missions et dans l'atteinte des objectifs du Comité. Son collègue Parfait Onanga-Anyanga, Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), a également pris part aux travaux de N'Djamena ainsi que plusieurs autres représentants de bureaux spécialisés de l'ONU, des opérations de maintien de la paix, des organisations internationales, régionales et sous-régionales. Dans ces deux derniers registres, outre la CEEAC, on a noté, entre autres, la présence de l'Union africaine, de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), du Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée (CIC)...



levée totale de l'embargo sur les armes ». Face aux « ressources limitées » de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), il milite en faveur du « renforcement des moyens, no-

des pays membres du Comité ont adopté un rapport qui sera soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies. Les recommandations qui y sont annexées seront mises en œuvre sous la diligence du Tchad, qui assurera la présidence tournante du Comité jus-



Armes légères et de petit calibre : un projet d'appui à la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa



La CEEAC, l'UNREC et l'UNOCA se sont engagés à entreprendre des actions conjointes et à soutenir des initiatives visant à « empêcher, combattre et éliminer la fabrication illicite, l'accumulation excessive et déstabilisatrice, le trafic, la possession et l'utilisation illicites des ALPC ». Un budget de 431 639 dollars US est prévu pour le financement des activités et initiatives y relatives.

Un projet conjoint d'appui à la mise en œuvre de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre [ALPC], de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, dite Convention de Kinshasa, a été lancé vendredi 7 décembre à N'Djamena, capitale du Tchad. La cérémonie a eu lieu en marge du segment ministériel de la 47^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAAC). Elle a été marquée par la signature d'un Mémorandum d'entente entre le Secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

Réduire les armes au silence

Au nom de leurs institutions respectives, MM. Ahmad Allam-mi, Anselme N. Yabouri et François Louncény Fall se sont ainsi formellement engagés à entreprendre des actions conjointes et à soutenir des initiatives visant à « empêcher, combattre et éliminer la fabrication illicite, l'accumulation excessive et déstabilisatrice, le trafic, la possession et l'utilisation illicites des ALPC ». Le Mémorandum d'entente rappelle d'ailleurs les « effets néfastes de ces activités sur la sécurité de chaque Etat et de la sous-région, la sécurité humaine, le droit international humanitaire, le développement durable et les droits de l'Homme ». La Convention de Kinshasa reste un cadre idéal pour y faire face ainsi qu'un instru-

ment efficace pour faciliter l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) qui plaide pour que « toutes les armes soient réduites au silence » d'ici 2020. Dans le même esprit,

ailleurs, des ateliers nationaux de sensibilisation et de plaidoyer seront organisés dans les pays qui n'ont pas encore ratifié la Convention (Burundi, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo/RDC et Rwanda). Il est aussi envisagé un séminaire sous-régional pour l'harmonisation des cadres législatifs des sept Etats parties à ladite Convention (Angola, Cameroun, Congo, Ga-



elle constitue une base essentielle pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'Objectif 16 dont l'un des points souligne la nécessité de « réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes » d'ici 2030.

Renforcement des capacités

Dans ce contexte, le renforcement des capacités techniques et législatives des Etats membres de la CEEAC en vue de la promotion et de la mise en œuvre effective de la Convention de Kinshasa fait partie des priorités inscrites dans le Mémorandum d'entente. Par



bon, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, et Tchad). L'ensemble des activités prévues dans le cadre de ce projet est financé à hauteur de 431 638 dollars US. Il sera exécuté tout au long de l'année 2019.

Le lancement du projet conjoint d'appui à la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa était l'un des temps forts de la 47^e session ministérielle de l'UNSAAC qui a pris fin vendredi 7 décembre à N'Djamena (Voir page précédente). Le projet a été présenté aux Etats membres par le Directeur de l'UNREC, M. Anselme N. Yabouri (photo de gauche).

Une visite de terrain au Tchad pour évaluer les menaces liées à la transhumance

Suite aux recommandations de la 46^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSA), une visite de terrain a été effectuée du 15 au 18 octobre 2018 au Tchad par les membres du bureau dudit Comité ainsi que des représentants de l'UNOCA et de la CEEAC. Elle a précisément eu lieu à Sarh, Maro et Sido, trois sites situés dans la province du Moyen Chari - frontalier avec la République centrafricaine (RCA). La délégation y a eu des échanges fructueux avec les autorités locales, les acteurs humanitaires ainsi que les réfugiés éleveurs et agriculteurs. Cette démarche a en effet permis de toucher du doigt les réalités concrètes liées à la transhumance et au pastoralisme, qui constituent de plus en plus une menace sérieuse à la stabilité en Afrique centrale. Cette situation avait d'ailleurs motivé la décision prise lors de la 5^e Session ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) relative à la nécessité d'adopter des mécanismes nationaux de gestion et une stratégie commune pour faire face aux défis sécuritaires posés par la transhumance.

La mission a été conduite par un diplomate de la République du Congo, pays qui assure la présidence tournante de l'UNSA jusqu'en décembre 2018. Les représentants du Cameroun, du Tchad, et de la RCA faisaient également partie de la délégation. Celle-ci a bénéficié de l'appui du Système des Nations Unies, y compris du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et du gouvernement tchadien. Leurs recommandations ont été présentées à la 47^e réunion de l'UNSA qui a eu lieu à N'Djamena au Tchad du 3 au 7 décembre 2018.



Un atelier pour préparer la 47^{eme} réunion de l'UNSA

A l'issue de leur visite de terrain, les membres du Bureau de l'UNSA présents au Tchad dans le cadre de la mission sur la transhumance et le pastoralisme avaient eu une séance de travail le 19 octobre à N'Djamena. Les participants avaient essentiellement discuté des propositions de sujets à introduire à l'ordre du jour de la 47^e réunion de l'UNSA qui a eu lieu dans la capitale du Tchad du 3 au 7 décembre. Ils avaient également été édifiés sur les priorités du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) présenté par la CEEAC. Par ailleurs, ils avaient reçu des informations pertinentes sur le projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (RCA/Tchad) financé par le fonds de consolidation de la paix et mis en œuvre par les représentations OIM et FAO de la RCA et du Tchad.

L'atelier a été conclu par l'adoption de plusieurs recommandations incluant la nécessité pour les Etats membres de renforcer la coopération transfrontalière ; de soutenir les efforts pour le retour à une paix durable en RCA et dans la zone du Bassin du Lac Tchad. Ils ont été aussi encouragés à accélérer le processus d'adoption d'une réglementation sous-régionale sur le pastoralisme et la transhumance ; à

renforcer la sensibilisation et la formation des éleveurs et des agriculteurs ainsi que de tous les acteurs impliqués sur la coexistence pacifique, la gestion pacifique des conflits ; et le respect des droits de l'homme.



L'équipe de l'UNOCA à la mission du Tchad

EN BREF Trois collègues de l'UNOCA ont activement participé à la mission du Tchad. Outre Mme Djeneba Benedicte Kouassi Dosso, Conseillère politique, le Colonel Abdel Madjid Youssouf, Conseiller militaire de l'UNOCA, y était présent. L'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique/UNOCA était représentée par Mme Axelle Dzikongo, Assistante administrative au sein de ladite Unité.

Prévention des conflits sous-régionaux : la nécessité d'investir dans le développement durable

Une réunion technique sur « le renforcement des capacités de prévention des conflits au niveau sous-régional en Afrique » s'est tenue du 7 au 9 novembre à Libreville.

Pendant trois jours, des experts d'horizons divers ont minutieusement examiné les conclu-

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, François Louncény Fall, a salué l'esprit qui a prévalu lors des échanges sur ces questions ainsi que les décisions relatives aux contraintes liées au coût de la prévention et de la gestion des conflits. Dans ses remarques lors de la clôture des travaux, il a pris

positif sur la vie et sur l'avenir des citoyens. A ce sujet, sa conviction est « qu'investir dans le développement, y compris l'éducation, c'est prévenir les conflits ; et prévenir les conflits, c'est créer les conditions du développement durable ». Il a invité les CER à en faire leur devise, compte tenu de leur double responsabilité, qui est de « promouvoir le développe-

ment durable ». Un engagement qui a sans doute trouvé un écho favorable auprès de M. Baudouin Hamuli Kabarhuzza, Directeur des Affaires politiques de la CEEAC représentant le Secrétaire général de cette institution à la réunion de Libreville. Il s'est dit satisfait de la densité des échanges qui ont donné lieu à des propositions concrètes sur les politiques communes de prévention des conflits dans les Communautés économiques régionales. MM. David Mehdi Hamam, Directeur au Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique (OSAA) et Abdel-Fatau Musah, Directeur d'Afrique II (Département des affaires politiques des Nations Unies), ont exprimé le même sentiment, en se réjouissant de la qualité des résultats obtenus à l'issue des travaux.

Initiée par OSAA, la réunion de Libreville a été organisée en partenariat avec la CEEAC et l'UNOCA. Une cinquantaine d'experts de haut niveau y ont pris part : des directeurs et chefs de départements, divisions ou unités chargés de la prévention des conflits au sein des CER et dans d'autres domaines connexes tels que le genre, la gouvernance, la jeunesse et la gestion des ressources naturelles. Y étaient également présents : des représentants d'organisations régionales telles que la Commission de l'Union Africaine, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et la Banque africaine de développement, ainsi que des organisations de la société civile et des

sions et les recommandations d'une étude récente sur la cartographie et l'évaluation des besoins en capacités institutionnelles des Communautés économiques régionales (CER) dans le domaine de la prévention structuelle des conflits en Afrique. Cette étude a permis de produire un rapport fournissant des informations précieuses sur la capacité institutionnelle globale des CER ainsi que des repères utiles aux acteurs souhaitant soutenir le renforcement des capacités des CER en matière de prévention des conflits. La réunion de Libreville a débouché sur la validation dudit rapport ainsi que sur la définition des axes prioritaires d'intervention et le développeront d'un projet visant à faciliter la mobilisation des ressources en faveur des CER, entre autres.

note des conclusions des experts, qui estiment que ce coût « doit être minimisé pour permettre leur financement essentiellement sur fonds propres des Etats et des organisations sous-régionales et régionales ». Par ailleurs, ils ont « souhaité que l'appui des partenaires techniques et financiers ne supplée pas, comme c'est encore malheureusement parfois le cas, mais vienne plutôt compléter les efforts financiers consentis par les Etats eux-mêmes, qui sont les premières victimes des conflits et les premiers bénéficiaires des dividendes de la prévention ». M. Fall a reconnu que, dans ce contexte, le « défi [...] est de pouvoir faire plus en matière de prévention des conflits avec moins de ressources ». Il plaide, malgré tout, pour des mesures susceptibles d'avoir un impact réel et

ment socioéconomique de leurs Etats membres, et de garantir la paix dans leurs espaces communautaires respectifs ».

Soutien à la CEEAC

Le Représentant spécial a réitéré la disponibilité des Nations Unies à continuer d'accompagner les CER dans leurs efforts de prévention des conflits, y compris dans la mise en œuvre des conclusions de la réunion de Libreville. M. François Louncény Fall a précisé que l'UNOCA tiendra compte dans son plan de travail, notamment en ce qui concerne son « appui au renforcement des capacités de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), y compris dans le cadre de son processus de réforme en cours ».

Le coût de la prévention et de la gestion des conflits « doit être minimisé pour permettre leur financement essentiellement sur fonds propres des Etats et des organisations sous-régionales et régionales ». Par ailleurs, l'appui des partenaires techniques et financiers ne doit compléter les efforts consentis par les Etats eux-mêmes, qui sont les premières victimes des conflits et les premiers bénéficiaires des dividendes de la prévention.



Afrique centrale : la CEEAC et l'UNOCA saluent le niveau de leur collaboration

Le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) ont eu une nouvelle séance de travail

le 10 octobre 2018 au siège de la CEEAC (Libreville). MM. Ahmad Allam-mi et François Lounçény Fall ont fait le point de leur coopération. Ils ont, entre autres, échangé sur les modalités de mise en œuvre des décisions du 1^{er} sommet conjoint CEEAC-CEDEAO sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent tenu le 30 juillet 2018 à Lomé au Togo.

Enfants dans les conflits...

La question de la présence des enfants dans les conflits armés ainsi que la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petits calibres, leurs munitions et toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa) étaient aussi au cœur de leurs discussions. Sur ce dernier point, et bien qu'elle soit entrée en vigueur le 8 mars 2017, les deux personnalités ont évoqué la nécessité de



poursuivre des actions conjointes en vue de la ratification de la Convention par les quatre pays de la CEEAC qui ne l'ont pas encore fait, notamment le Burundi, la RDC, le Rwanda et la Guinée équatoriale.

Consultations électorales

Le Secrétaire général de la CEEAC et le Représentant spécial ont également partagé les informations sur la situation en

République centrafricaine ainsi que sur les consultations électorales qui se sont déroulées dans certains pays de la sous-région (Cameroun/présidentielle ; Gabon/législatives et municipales ; et Sao Tomé & Principe (législatives, régionales et locales).

De manière générale, le Secrétaire général de la CEEAC et le Représentant spécial se sont réjouis du niveau de leur coopé-

Bien que la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petits calibres, leurs munitions et toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage soit entrée en vigueur le 8 mars 2017, le Secrétaire général de la CEEAC et le Représentant spécial ont évoqué la nécessité de poursuivre des actions conjointes en vue de la ratification de la Convention par les quatre pays de la CEEAC qui ne l'ont pas encore fait, notamment le Burundi, la RDC, le Rwanda et

ration et pris l'engagement de continuer de travailler de manière concertée pour répondre aux défis auxquels fait face l'Afrique centrale. Ils étaient accompagnés par leurs experts et conseillers sur les différents dossiers abordés.



Renforcement du système d'alerte rapide de la CEEAC : mise en place du « MARAC Reporter »



ibreville a accueilli du 30 octobre au 2 novembre 2018 un atelier de renforcement des capacités opérationnelles du Mécanisme d'Alerte Rapide de l'Afrique centrale (MARAC) par des moyens

technologiques adéquats visant à améliorer ce dispositif de la CEEAC. Des échanges et partages d'expériences avec des participants issus de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine (UA), du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et de l'UNOCA, ont débouché sur la mise en place et le paramétrage de « MARAC Reporter », une application calquée sur le modèle « Africa Reporter » de l'UA. M. Baudouin Hamuli Kabarhuza, Directeur des Affaires politiques de la CEEAC, a exprimé sa satisfaction par rapport à la concrétisation de cet important projet, qui permettra d'automatiser la centralisation des rapports des correspondants décentralisés et leur exploitation en vue d'une analyse pertinente des conflits potentiels ou réels. Il s'est également réjoui de la formation du personnel du MARAC sur l'utilisation de ce logiciel.

Mme Marylin Ngum Fru, Conseillère politique principale/UNOCA, a réaffirmé la détermination de l'UNOCA à accompagner ce pro-

cessus, d'autant plus que le Bureau a apporté un appui à l'orga-

Le déploiement du « MARAC Reporter », qui participe de la (SCAR). Cette collaboration se met en œuvre de l'Architecture caractérisée notamment par les



nisation et au succès de l'atelier de Libreville. Elle a précisé que l'UNOCA continuera à soutenir les

africaine de paix et sécurité, est le fruit d'une coopération entre l'UA et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale

Mme Marylin Ngum Fru, Conseillère politique principale/UNOCA, a représenté le Chef de l'UNOCA à l'atelier. Elle a réaffirmé la détermination du Bureau à accompagner la mise en œuvre des recommandations de cette session et à soutenir les efforts de la CEEAC en matière de prévention des conflits dans la sous-région.



efforts de la CEEAC en matière de prévention des conflits dans la sous-région.

(CEEAC). Les deux institutions collaborent depuis 2008 sur la contribution du MARAC au Sys-

échanges d'expériences, d'outils et de bonnes pratiques au cours des réunions techniques semestrielles qui regroupent le SCAR et tous les Mécanismes d'alerte rapide des Communautés économiques régionales (CER) et Mécanismes régionaux (MR). A cet égard, M. Jésus Cecilio Mba Messi Akele, représentant le SCAR, a soutenu que l'atelier de Libreville répondait aux attentes de l'UA.

Le Représentant spécial était à Dakar pour la 33^e réunion des Chefs de l'ONU en Afrique de l'Ouest

Al'invitation du Représentant spécial du Secrétaire général et chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, les chefs de mission des Nations Unies en Afrique de l'Ouest ont tenu, le 3 décembre 2018 à Dakar (Sénégal), leur 33^e réunion consultative de haut niveau. Au-delà de la consolidation de la coordination et du renforcement des synergies pour faire face aux défis communs, la rencontre a permis de partager des informations et d'échanger sur les dynamiques de paix et de sécurité dans les zones d'intervention respectives des missions.

Le Représentant spécial pour l'Afrique centrale, dont le bureau (UNOCA) gère certains dossiers transversaux en coopération avec UNOWAS, a pris part à cette rencontre. François Louncény Fall a ainsi saisi cette occasion pour faire le point sur les différents dossiers concernés. Les Chefs de mission se sont félicités de son exposé sur la situation en Afrique centrale et sur les défis en matière de paix, de sécurité, de gouvernance et socio-économiques auxquels la sous-région est confrontée, y compris ceux liés aux processus électoraux. Ils ont également pris note avec satisfaction des efforts déployés par les États et les organisations régionales, en particulier la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), pour relever ces défis. Ils ont appelé à la poursuite d'actions concertées pour faire face aux menaces transrégionales. A cet égard, ils ont exprimé leur gratitude aux chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC et de la CEDEAO pour la tenue avec succès du Sommet conjoint le 30 juillet 2018 et ont réaffirmé la



Photos UNOWAS

détermination de l'ONU à appuyer la mise en œuvre du plan d'action conjoint y relatif.



du Sommet. Dans ce contexte, ils se sont accordés sur la nécessité de continuer à soutenir les deux organisations sous-régionales dans la finalisation puis dans la

mise en œuvre du plan d'action conjoint y relatif. avec l'UNOWAS sur les modalités de ce suivi et pour préparer les prochaines consultations entre les deux bureaux. Ces consultations sont prévues en février 2019.

Outre le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Afrique centrale, François Louncény Fall, étaient présents à la réunion de Dakar : les Représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies en Guinée-Bissau (UNIOGBIS), Jose Viegas Filho, et en Afrique de l'Ouest et au Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, et la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU au Mali (MINUSMA), Joanne Adamson. Les Coordonnateurs Résidents des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Babacar Cissé, et pour le Libéria, Yacoub El Hillo, y ont également pris part.



ONU – Afrique centrale : UNOCA a accueilli la première réunion des Conseillers paix et développement

Le siège de l'UNOCA a abrité la première réunion de coordination des Unités politiques et des Conseillers pour la paix et le développement en Afrique centrale, du 5 au 6 novembre. « Cette réunion constitue un jalon important pour améliorer notre système de partage d'information, faciliter nos analyses conjointes et mieux coordonner nos actions », a indiqué M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de l'UNOCA. Par ailleurs, il a souligné qu'elle permettrait de bien préparer la prochaine réunion des chefs des entités onusiennes en Afrique centrale. Les participants en ont tenu compte dans leurs discussions et délibérations, y compris en proposant que ladite réunion ait pour thème : « Faire progresser les objectifs du développement durable pour promouvoir la consolidation de la paix ».



Ils ont aussi saisi cette occasion non seulement pour mieux se connaître, mais aussi pour débattre des sujets d'intérêt commun et des

cer certains dossiers politiques tout en prêtant une attention soutenue aux questions trans- Burundi ; MINUSCA/République centrafricaine ; MONUSCO/ République démocratique



défis liés à la paix et la sécurité aux niveaux national et régional. De même, les participants ont identifié les risques et les opportunités pour les 6-12 prochains mois ainsi que les réponses conjointes et/ou coordonnées possibles. Dans ce contexte, ils ont évoqué la nécessité d'utiliser la diplomatie préventive et les bons offices de l'UNOCA pour faire avan-

versales comme la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, la criminalité organisée, l'insécurité liée à la transhumance et le changement climatique.

Des collègues travaillant dans les opérations de paix en Afrique centrale (UNOCA, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général au

du Congo) ou au sein de la Coordination du Système des Nations Unies et du PNUD (Cameroun, Tchad, Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tomé et Principe) ont participé à la réunion de Libreville. Ceux du Département des Affaires politiques de l'ONU venus de New York ainsi que des partenaires de la CEEAC y ont également pris part.



François Louncény Fall : « Kofi Annan fut un véritable soldat du maintien de la paix dans le monde »

Le décès, le 18 août 2018, de l'ancien Secrétaire général Kofi Annan a bouleversé la famille de l'ONU installée au Gabon et en Afrique centrale ainsi que de nombreuses personnalités et plusieurs citoyens à travers le monde. Le livre de condoléances ouvert à l'immeuble des Nations Unies de Libreville du mercredi 22 au vendredi 24 août 2018 a permis au public d'exprimer ses sentiments et de rendre un dernier hommage à ce haut diplomate, décrit par le Secrétaire général de l'ONU António Guterres comme « une force directrice pour le bien » (voir ci-dessous en pied de page). Dans une déclaration, le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, n'a pas caché sa peine et son émotion. Nous vous en livrons l'intégralité.

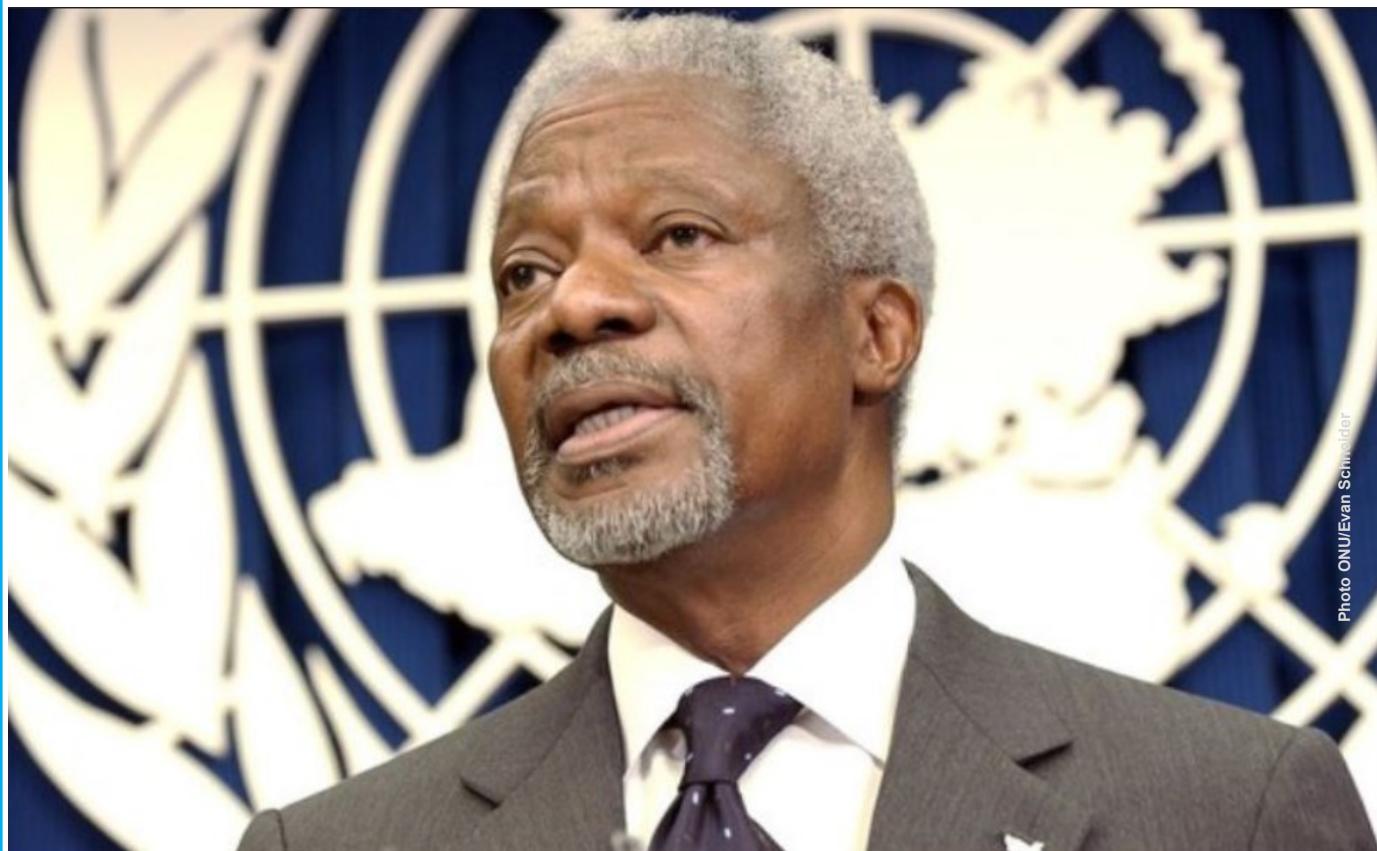


Photo ONU/Evan Schneidman

« J'ai appris [...] avec beaucoup de tristesse la nouvelle de la disparition de Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, organisation à laquelle il a consacré toute sa vie.

eu l'honneur de travailler à ses côtés et d'apprécier ses grandes qualités de diplomate, en tant que son Représentant spécial pour la Somalie.

Mes sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et à ses nombreux amis à travers le monde.

Kofi Annan fut un véritable soldat du maintien de la paix dans le monde et un ardent défenseur du Multilatéralisme dans les relations internationales. J'ai

Repose en Paix très cher Kofi.

Ton œuvre au service de la paix te survivra ».

António Guterres : « À bien des égards, Kofi Annan était l'Organisation des Nations Unies »

« Kofi Annan était une force directrice pour le bien. C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris son décès. À bien des égards, Kofi Annan était l'Organisation des Nations Unies. Il a gravi les échelons pour mener l'Organisation dans le nouveau millénaire avec une dignité et une détermination sans pareil.

Comme beaucoup d'autres, j'étais fier d'appeler Kofi Annan mon ami et mentor. J'ai été profondément honoré de sa confiance quand il m'a choisi comme Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés sous sa direction.

Il est resté quelqu'un à qui je pouvais toujours demander conseil et qui savait partager sa sagesse - et je sais que je n'étais pas seul. Il a fourni aux gens du monde entier un espace de dialogue, un lieu de résolution de problèmes et un chemin vers un monde meilleur. En ces temps difficiles et turbulents, il n'a jamais cessé de travailler pour donner vie aux valeurs de la Charte des Nations Unies.

Son héritage restera une véritable inspiration pour nous tous. Mes sincères condoléances à Nane Annan, sa famille bien-aimée, et à tous ceux qui pleurent la perte de ce fier fils d'Afrique qui est devenu un champion mondial de la paix et de l'humanité tout entière ».



M. François L. Fall s'était aussi rendu à Accra (Ghana) lors des obsèques officielles de Kofi Annan (13 septembre 2018). Il s'est incliné devant sa dépouille.

21 SEPTEMBRE : « Pour que la paix soit effective, il faut éviter de se taire » ...



Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la paix, le système des Nations Unies a vécu au rythme de plusieurs activités. Avant le Tournoi de la Paix organisé le 22 septembre (voit plus loin), une réflexion sur le thème « le droit à la paix » a réuni, la veille, à la Maison de l'ONU à Libreville, des responsables onusiens et des acteurs de la société civile. Au cours de la cérémonie protocolaire qui a précédé les débats, des représentants de plusieurs ONG ont fait entendre leurs voix, notamment ceux du Réseau Panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP), du Gabon Groupe 1325, de la Fédération universelle pour la paix et du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable (RPFCPDD).

Mme Lasseni Duboze, Présidente de ce dernier regroupement (RPFCPDD) a tiré la sonnette d'alarme sur les maux qui menacent la paix. « Une société au sein de laquelle il n'y a pas de justice sociale est troublée, donc sans paix ! Une société dans laquelle les efforts et les compétences ne sont ni valorisés, ni récompensés au profit de la gâegie et des passe-droits n'est pas propice à la paix parce qu'elle prépare de futurs troubles », a-t-elle rappelé. « Pour que la paix soit effective, il faut éviter de se taire. Les maux sont profonds et méritent qu'on les prenne à la racine et qu'on les dénonce pour que la paix règne en maître absolu [...] », a-t-elle conclu.

Relayant le message du Secrétaire général des Nations Unies, le Représentant spécial pour l'Afrique cen-



trale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, est allé dans le

même sens. « Il n'y a de paix véritable que si chacun peut s'épanouir et prospérer à l'abri de la faim, de la pauvreté et de l'oppression », a-t-il soutenu, encourageant « chacun à faire entendre sa voix et à défendre l'égalité femmes-hommes, des sociétés inclusives et l'action en faveur du climat ». Dans cette perspective, le Secrétaire général des Nations Unies rappelle qu'il « revient à chacun d'agir à son niveau, à l'école, au travail ou chez soi, car chaque effort compte ». « Nous devons œuvrer tous ensemble à la promotion et à la

défense des droits de l'homme universels, au nom de la paix durable pour tous », a-t-il martelé.

La phase protocolaire de la célébration de la Journée du 21 septembre s'est achevée par la mise en place d'un mur de la paix. Personnel et hauts fonctionnaires de l'ONU, partenaires, membres de la société civile et autres anonymes y ont consigné leur signature, pour dire oui à la paix, et non à la guerre ou aux conflits.



21 SEPTEMBRE : « la famille : lieu de paix ou de guerre ? »

Plusieurs communications ont meublé la Journée internationale de la paix, le 21 septembre. Articulée autour du thème général de la Journée (droit à la paix), elles ont permis de sensibiliser le public sur plusieurs enjeux liés à la paix. L'intervention de Mme Honorine Ngou, Secrétaire du bureau du Réseau des femmes pour la culture de la paix et le développement durable, par ailleurs enseignante d'université et écrivaine, a particulièrement retenu l'attention : « la famille, lieu de paix ou de guerre ? ».

Restaurer la famille

L'oratrice a revisité la conception traditionnelle de la famille, entendue comme un espace de solidarité, de transmission de valeurs telles que la politesse, le partage, la tolérance et le dialogue ainsi que de promotion d'un environnement où règnent la quiétude et la paix. Elle a ensuite présenté le côté paradoxal de la famille. Pour l'écrivaine, si la famille ne constitue plus un cadre convivial d'amour, de quiétude et de sécurité, la paix restera un vain mot. De toute évidence, il convient, plus que jamais, de restaurer la famille. Pour cela, elle a suggéré que « chacun de nous devrait être un ambassadeur de paix, un modèle au sein de sa famille, de son quartier, de son lieu de travail et de son pays ».

En introduisant le thème général de la Journée, Jean Delors Biyogue (Bureau du Coordonna-



teur résident du système de l'ONU 1325 et médiatrice de paix certifiée (au Gabon) a essentiellement axé son propos sur l'importance de la Résolution 1325 dans la prise en compte des femmes et du respect de leurs droits dans les processus de paix. Elle a également présenté les opportunités qu'offre cette résolution pour l'implication des femmes à tous les niveaux notamment dans la prévention, la participation, la protection et les opérations de secours.

abordé les aspects liés à la mise en œuvre de l'action des Nations Unies pour rendre effectif le droit à la paix au Gabon. Pour sa part, Mme Pépécy Oogouliguende, Présidente de l'ONG Malachie, membre du GABON GROUPE



Route de la paix : une marche symbolique pour dire non aux conflits



La route de la paix » figure en bonne place parmi les principales innovations de l'édition 2018 de la célébration de la Journée internationale de la paix au Gabon. Initiée par la branche locale de la Fédération pour la paix universelle (une ONG), cette activité a eu lieu avant le coup d'envoi du Tournoi de la paix organisé le 22 septembre au stade de la gendarmerie nationale de Libreville. Elle consistait en une marche symbolique qui a mobilisé plusieurs participants chantant pour la paix et brandissant des banderoles prônant la stabilité et la cessation des conflits dans le monde. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale y a pris part - aux côtés des

différentes équipes invitées au cain des femmes pour la culture Tournoi ainsi que des ONG et de la paix et le développement associations œuvrant en faveur durable. Un grand moment de

« La Route de la paix » (Peace Road) a été lancée en 2013 par Fédération pour la paix universelle.



selle, la Fédération des familles pour la paix et la fédération des femmes pour la paix. Elles ambitionnent de « relier le monde grâce à la paix ».

« La route de la paix » a mobilisé plusieurs participants lors d'une marche symbolique au cours de laquelle tous ont chanté pour la paix et brandi des banderoles prônant la stabilité et la cessation des conflits dans le monde.



Les Nations Unies remportent la 5ème édition du Tournoi de la paix

L'équipe rénovée des Nations Unies est sortie victorieuse de la 5^e édition du Tournoi de la Paix, le 22 septembre au stade de la gendarmerie nationale de Libreville. Pour remporter ce premier sacre, elle a gagné le champion en titre, les Forces de police nationale/FPN (8-7, tirs au but) après un nul vierge durant les 30 minutes de temps réglementaire. Le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA n'a pas caché sa satisfaction et son émotion après ce succès, qui intervient cinq ans après le lancement du Tournoi. En remettant le trophée aux champions de la paix, il a salué la performance de ses collègues, en particulier celle de Jean-Paulin Mabyala, Assistant au protocole/UNOCA. Auteur de plusieurs exploits et arrêts décisifs, il a bien tenu son rôle en tant que gardien de buts, allant jusqu'à stopper le penalty...victorieux.

M. Francois Lounceny Fall a aussi félicité les autres équipes pour leur brillante participation et pour leur esprit de fair-play, y compris celui affiché par le Général de division Yves Marcel Moussadi Mapangou, Commandant en Chef des FPN. S'il y a eu un vainqueur, il n'y a pas en réalité pas de vaincus : comme les années précédentes, toutes les équipes ont reçu une récompense, notamment un trophée original, fabriqué à base de la pierre de Mbigou, surplombé par une colombe, symbole de la paix. Outre les Nations Unies et les FPN, les militaires français au Gabon, les réfugiés unis, le Ministère de la justice et Label Tv ont pris part à cet événement sportif dédié à la paix. Avant le coup d'envoi donné par une jeune fille du Centre d'accueil d'Angondjé (Libreville), ces équipes ont eu l'occasion d'apprécier l'exposition organisée en marge de cette grande fête du football. La visite des stands a permis aux uns et autres d'avoir des informations pertinentes sur ce que font les différentes agences de l'ONU et leurs partenaires pour promouvoir la paix et la sécurité au Gabon, en Afrique centrale et ailleurs.



Gabon : l'UNOCA contribue à une formation des policiers sur les défis de rétablissement de la paix

Une trentaine de fonctionnaires de police, dont onze femmes, ont participé à un atelier de renforcement des capacités du 9 au 12 octobre à Libreville sur le thème « la police et les défis de rétablissement de la Paix ». La formation, qui a eu lieu à l'Etat-major de la Police nationale, a été conjointement organisée par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Ministère de l'Intérieur. Elle a permis aux bénéficiaires d'être davantage éduqués sur les fondamentaux et les savoirs techniques concernant les opérations de maintien et de soutien à la paix, la reconstruction post-conflit et la réconciliation nationale, la réforme du secteur de la sécurité et le rôle de la police dans le processus électoral. Sur ce dernier point, les Forces de police gabonaises ont tiré les leçons de leurs interventions lors de certaines manifestations post-électorales. Elles ont suffisamment pris conscience de leur rôle, notamment en intégrant le fait que le maintien de la paix et de la sécurité, durant ces périodes cruciales et sensibles, nécessite du tact et de la patience.

A cet égard, les participants ont salué la tenue de cette session. Dans leurs recommandations, ils ont formulé le vœu que les organisateurs multiplient ce genre de formation et proposent un programme sur une période plus longue permettant aux facilitateurs d'approfondir les thématiques retenues. Ils ont particulièrement insisté sur la nécessité d'organiser des stages en collaboration avec la CEEAC (sur les mécanismes d'alerte précoce) ainsi que des sessions de formation de formateurs sur les activités liées au maintien de la paix. Dans son allocution de clôture, le Général de Division Marcel Yves Mapangou Moussadji, Commandant en Chef des Forces de Police



Nationale, est allé plus loin en plaident pour que des modules sur les questions de maintien de la paix et de la sécurité soient intégrés dans le cursus de formation des élèves-policiers. Il a remercié l'UNOCA pour son soutien et sa coopération, en souhaitant par ailleurs que ce partenariat se

Fru (Conseillère politique principale), a réitéré la disponibilité de l'UNOCA de continuer à poursuivre la collaboration conformément au mandat du Représentant spécial et du Bureau. Elle s'est réjouie de la prise en compte de la dimension genre dans le choix des participants, faisant allusion à

La session d'octobre met fin à une série de trois ateliers initiés en février 2018 par la Conseillère principale pour les questions de police de l'UNOCA en synergie avec les services compétents du Ministère de l'Intérieur. Au total, près de 150 fonctionnaires de la police gabonaise en ont bénéficié.



renforce davantage. La représentante de l'UNOCA, Marylin Ngum, a souligné la présence de onze femmes parmi les policiers formés. Tous ont reçu des attestations en l'issue de ces ateliers.



Une mission technique de l'UNOCA dans la région du Pool

Du 15 au 25 septembre 2018, Mme Irène Gaga, Conseillère principale chargée des questions de police, et Mme Djeneba Kouassi Dosso, Conseillère politique, ont effectué une mission technique dans la région du Pool, en République du Congo, afin de soutenir la mise en œuvre d'un projet financé par le bureau de Consolidation de la paix de l'ONU. Outre la participation active aux sessions de renforcement des capacités des fonctionnaires de police et de gendarmerie ainsi que des acteurs de la société civile (voir article ci-dessous), l'équipe de l'UNOCA a contribué aux initiatives en faveur l'opérationnalisation du Conseil national du dialogue - nouvelle plate-forme de concertation prévue par la Constitution. Elle s'est également intéressée au statut de l'accord de cessez-le-feu signé le 23 décembre 2017. Dans l'ensemble, les interlocuteurs se sont réjouis des progrès réalisés concernant les trois étapes identifiées dans la feuille de route pour la mise en œuvre de l'Accord (sensibilisation de la population locale à l'accord, collecte des armes et normalisation de la vie sociale dans le Pool). Alors que la première étape est achevée, la deuxième étape

(collecte des armes) est sur la bonne voie. Selon les autorités compétentes, l'objectif de 3 000 armes a été dépassé.

Ils ont également indiqué que la collecte d'armes avait été associée au profilage des ex-combattants et à la délivrance de documents d'identité, y compris pour les civils. La fiche de profilage a été élaborée avec le soutien du PNUD Congo.

La cérémonie de lancement officiel du projet « Consolidation de la paix » et d'ouverture solennelle des ateliers de Kinkala a eu lieu le 18 septembre 2018, sous la présidence de M. Euloge Landry Kolela, Ministre Haut-Commissaire à la Réinsertion des ex-combattants. Plusieurs autorités politico-administratives, religieuses et une forte délégation de la population du département du Pool y étaient présentes ainsi que des représentants de la communauté internationale. Au nom du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), M. Anthony Ohemeng-Boamah, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo, a remis des dons aux ser-



Gendarmerie, police et société civile sensibilisées sur les questions liées aux Droits de l'homme et à la réconciliation

La Commissaire Irène Gaga, Conseillère principale Police/UNOCA, a participé, comme facilitatrice, aux ateliers de formation organisés du 17 au 22 septembre 2018 à Kinkala (Pool), au profit des hauts fonctionnaires de la police, de la gendarmerie et de la société civile. Outre l'UNOCA, le Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et de la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) avait également mis à disposition un expert.

Des thématiques en rapport avec les droits de l'homme et la réconciliation étaient au cœur des échanges. Ceux-ci ont permis aux participants d'être davantage sensibilisés et éduqués sur ces enjeux, en particulier dans un contexte de crise ou de

post-conflit. Ils ont du reste re-commandé, entre autres, la

mise en place des Points focaux « Droits de l'Homme » au sein de la police et de la gendarmerie ainsi que le renforcement des capacités des organes locaux de la société civile sur la promotion des droits de l'homme. Ils ont également plaidé pour un « dialogue inclusif et local avec la participation effective des populations du Pool ». Ils sollicitent l'appui des Nations Unies pour l'extension dudit dialogue au niveau national.



Les ateliers de Kinkala ont été conjointement organisés par le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ils ont été développés et financés grâce au Fonds de soutien à la consolidation de la paix.

L'Université protestante d'Afrique centrale et l'ONU unies pour la paix



Une convention de partenariat a été signée le 31 octobre 2018 entre l'Université protestante d'Afrique centrale (UPAC) basée à Yaoundé et le Système des Nations Unies au Cameroun. En mission dans ce pays, le Responsable de la Communication stratégique et de l'Information publique/UNOCA, Norbert N. Ouendji, a pris part à la cérémonie officielle de signature de ladite Convention, dans l'enceinte de l'Université. La Coordonnatrice résidente, Mme Allegra Maria Del Pilar Baiocchi, a saisi cette occasion pour présenter au Recteur de l'UPAC (Professeur Timothée Bouba Mbima) le rôle de l'UNOCA dans la promotion de la paix en Afrique centrale ainsi que sa contribution à la formation des journalistes dans ce domaine.

Journalisme de paix

L'UPAC a exprimé sa disponibilité à collaborer avec les Nations Unies dans l'organisation de certaines formations. A la demande de la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Cameroun, Norbert N. Ouendji a eu une séance de travail le 2 novembre 2018 avec Mme Aya Bach, professeure de Journalisme (paix) dans ladite université, pour discuter des contours d'une telle coopération. Les collègues du Secteur de la Communication/Information de l'UNESCO ont été encouragés à poursuivre les échanges avec cette professionnelle (spécialiste en journalisme de paix) sur les projets d'intérêt commun.

La mission du Responsable de la Communication stratégique et de l'Information publique/UNOCA au

listes organisés par les Nations Unies à Ngaoundéré, Douala, Bafoussam et Mbalmayo entre

la communication (CNC) et du Ministère de la Communication (MINCOM), ont permis de former plus de 120 hommes et femmes



Cameroun entrait dans le cadre du suivi des recommandations d'une série d'ateliers de renforcement des capacités des journa-



juin et juillet 2018. Ces ateliers, qui ont bénéficié de la collaboration d'Elections Cameroun (ELECAM), du Conseil national de

Avant, pendant et après ce scrutin présidentiel, un dispositif de monitoring et d'analyse des contenus des médias a été mis sur pied sous le lead de l'UNESCO afin d'évaluer leur travail. Le soutien du Responsable de la Communication stratégique et de l'Information publique/UNOCA a été notamment sollicité pour animer et coordonner cette activité. Sa mission au Cameroun s'est déroulée du 3 au 17 octobre 2018 puis du 25 octobre au 6 novembre 2018.

de médias sur les techniques de reportage et d'enquêtes en période électorale.

Quelques mois avant la présidentielle du 7 octobre 2018, ces journalistes avaient été aussi sensibilisés sur leur rôle dans la promotion des scrutins pacifiques, entre autres. Avant, pendant et après ce scrutin présidentiel, un dispositif de monitoring et d'analyse des contenus des médias a été mis sur pied sous le lead de l'UNESCO afin de faire un bilan de leur déploiement professionnel. Le soutien du Responsable de la Communication stratégique et de l'Information publique/UNOCA a été notamment sollicité pour animer et coordonner cette activité. Sa mission s'est déroulée du 3 au 17 octobre 2018 puis du 25 octobre au 6 novembre 2018.

Formation continue : le personnel mieux outillé en matière de management des performances



A la demande du leadership, un atelier de formation continue et de renforcement des capacités du personnel dans divers domaines de la vie professionnelle s'est tenu du 17 au 20 septembre au siège de l'UNOCA. Facilité par M. Jean Wabo, Chef de l'Unité de formation intégrée de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), cette session a permis aux participants (toutes sections confondues), d'être davantage outillés en matière de développement personnel, de planification et de management des performances. Elle a également favorisé une meilleure compréhension des valeurs fondamentales de l'Organisation

ainsi que des enjeux liés à l'importance de la communication interne. Les entretiens individuels

autres sujets, y compris ceux relatifs à la gestion des ressources humaines de manière

type de formation soit développé au sein de l'institution. Ils ont salué la qualité des interventions ainsi que les approches pédagogiques de Jean Wabo. Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, François Louncény Fall, lui a fait part de ce feedback positif lors d'un debriefing. Il l'a félicité pour son professionnalisme et l'a encouragé à persévéérer dans cette voie. Des appréciations qui ont ému le collègue de la MINUSCA, dont le séjour librevillois a aussi été marqué par sa participation à la célébration de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre, en présence du Chef de l'UNOCA (photo ci-dessous).



ont complété les séances collectives, donnant l'occasion aux collègues d'aborder plusieurs

générale. Les participants ont exprimé leur satisfaction et émis le vœu que ce

Au total, Jean Wabo garde de très bons souvenirs de l'UNOCA et du Gabon, un pays qu'il connaît bien pour y avoir travaillé il y a quelques années.



Retraite : le personnel sensibilisé sur les orientations stratégiques des prochaines années

La retraite de l'UNOCA a eu lieu du 12 au 13 novembre 2018. Intervenant quelques mois après le renouvellement du mandat du Bureau, cette rencontre professionnelle a permis au personnel de s'imprégner davantage des priorités et objectifs fixés à l'UNOCA

negociées en cours ont également meublé les discussions. Les uns et les autres ont pu apprécier l'impact desdites réformes sur les entités onusiennes sur le terrain, y compris UNOCA, dont les forces et les faiblesses ont été évaluées lors de cette retraite.

Les orientations stratégiques du

soutenir ses actions et ses activités de bons offices. Dans ce chapitre, il a notamment réaffirmé sa détermination à maintenir et à poursuivre la coopération avec les différents partenaires, y compris en travaillant « aux côtés des Etats membres et de la CEEAC pour faire de la sous-région d'Afrique centrale une zone de

des Nations Unies. Elle s'appuiera également sur les valeurs fondamentales qui sous-tendent les actions de l'ONU, lesquelles ont été rappelées aux membres du personnel lors de la retraite.

A l'issue des travaux, le Représentant spécial a exprimé sa satisfaction. Il a salué les conclusions de la retraite en insistant sur



par le Conseil de sécurité pour la période allant du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2021. Les présentations et les échanges sur ce sujet ont été enrichis par les éclairages de M. Abdel-Fatau Musah, Directeur d'Afrique II au Département des affaires politiques des Nations Unies, venu de New York. Les réformes structurelles et ma-

Représentant spécial tiennent compte de toutes ces transformations ainsi que des défis multiformes qui exigent pragmatisme et créativité du staff. Sa vision pour les prochaines années est structurée autour des enjeux majeurs inscrits au cœur du mandat. M. François Louncény Fall a invité ses collègues à continuer à



paix, de stabilité, d'intégration et de développement ».

la nécessité impérieuse de mettre en œuvre ses recommandations.

Satisfaction générale

Cette vision sera mise en œuvre en prenant en considération, entre autres, la stratégie du Secrétaire général sur la prévention ainsi que la réforme du pilier paix et sécurité



Fin de mission : le personnel mobilisé pour rendre hommage à Kazumi



Vendredi 16 novembre, le siège de l'UNOCA a organisé une cérémonie sympathique et conviviale en l'honneur de Kazumi Kawamoto, Conseillère politique : à quelques jours de son départ de Libreville le 27 novembre, le personnel tenait à lui rendre hommage et à saluer le travail accompli pendant 18 mois au sein de la section politique du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA a exprimé sa satisfaction en mettant en relief les qualités humaines et professionnelles de Kazumi, connue pour son esprit d'équipe et son humilité. Le Chef de la section politique, Sancho Coutinho, a également évoqué ces valeurs avant de la remercier pour sa contribution significative à la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA.

Sourire habituel en coin, Kazumi n'a pas caché son émotion, y compris lorsqu'elle a reçu le joli cadeau offert par l'UNOCA. Elle a rappelé les circonstances de son affectation à Libreville ainsi que son attachement au Gabon et à l'Afrique centrale. « J'étais vraiment en joie parce que la sous-région me passionne énormément et depuis longtemps. Alors, avoir travaillé ici a été un bonheur. Mais je dois partir. Cela ne signifie pas que je n'aurai plus un œil vers le Gabon et toute la sous-région. Merci », a-t-elle lancé, sous les regards admiratifs du personnel et de son époux, venu témoigner sa reconnaissance aux collègues pour le soutien et l'estime manifestés à leur endroit durant leur séjour.



Désormais appelée à servir au siège de l'ONU à New-York, Kazumi Kawamoto a rassuré qu'elle garde de très bons souvenirs du Gabon et de l'UNOCA, institution dont elle devient l'une des ambassadrices. Nous lui souhaitons pleins succès dans ses nouvelles fonctions. Bon vent !



Photos 1

Un mois, plusieurs anniversaires...

Le 16 novembre 2018, le personnel a réservé une surprise à Willy Ndong Akoure. Il a failli entrer en transe lorsque ses collègues chantaient en chœur « Happy birthday to you... » (photos 1). Un immense sentiment de joie qu'il n'a pas pu contenir au moment de souffler sur la bougie et de couper le délicieux gâteau d'anniversaire.

Durant le même mois de novembre, au moins trois autres collègues ont également eu droit à des surprises, y compris Norbert N. Ouendji. Son anniversaire a été célébré en différé le 7 novembre, en marge de la réunion technique sur « le renforcement des capacités de prévention des conflits au niveau sous-régional en Afrique ». Un mini événement orchestré par Ecoma Alaga, une collègue venue de New York (photos 2). Elle l'a mis en place avec la complicité active d'Axelle Dzikongo (Assistante/Unité de la Communication straté-

gique et de l'Information publique), entre autres.

Kazumi a tenu à organiser les prolongations le 12 novembre, en y associant Bernard Tshamala. C'était dans un cadre convivial abritant les travaux de la retraite professionnelle de l'UNOCA (photo 3).

Rendez-vous en novembre 2019...



Photos 2



Photo 3



ARRET SUR
IMAGES



Libreville, Gabon, 7 décembre 2018 - Dans le cadre des 16 jours d'activisme sur les violences basées sur le genre (VBG), le personnel de l'UNOCA a participé à une séance photo initiée par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en collaboration avec les associations œuvrant pour la fin de toutes formes de violences à l'égard des femmes. L'évènement a eu lieu le 7 décembre 2018 à la Maison de l'ONU de Libreville en présence de plusieurs chefs d'agences et de Mme Estelle Ondo, Ministre gabonaise de l'Égalité des chances, chargée de la Décennie de la Femme. UNOCA a poursuivi cette session dans sa salle de conférence.

UN CHIFFRE, UNE ALERTE...

2,4 millions

En août 2018, quelque **2,4 millions** de personnes étaient encore déplacées à cause de la crise provoquée depuis neuf ans par Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, dont quelque 97 000 Nigérians qui ont fui au Cameroun et 10 000 au Tchad. La crise a entraîné des déplacements considérables de population, tant au Cameroun qu'au Tchad, créant d'importants besoins d'assistance en matière d'alimentation, de nutrition, de santé, de protection et de moyens de subsistance (**Source : 15^e Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA - présenté au Conseil de sécurité le 13 décembre 2018**).

AVIS AUX LECTEURS

En raison de plusieurs cas de force majeure, ce bulletin d'information couvre exceptionnellement cinq mois au lieu de trois. Nous vous remercions pour votre compréhension, et surtout pour votre patience. Nous saisissons cette occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et vous adresser nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2019.



INTERFACE
Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de la Communication
stratégique et de l'Information publique

Conception - Rédaction - Mise en page : Norbert N. Ouendji

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 01 44 47 16 | Mobile : + (241) 05 72 23 23

Courrier électronique : ouendji@un.org - piounoca@un.org

Adresse postale : B.P : 23773 Libreville, Gabon

Site internet : <http://uno.ca.unmissions.org>

twitter.com/UNOCA_NEWS

facebook.com/uno.ca.onu